



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale des ressources humaines

RAPPORT DU JURY

SESSION 2025

Concours : Agrégation interne

Section : Langues de France

Option : Basque

Rapport de jury présenté par :

Mélanie PIRCAR
Inspectrice générale de l'éducation,
du sport et de la recherche
Présidente du jury

Argia OLÇOMENDY
Professeure des universités
Vice-présidente du jury

Table des matières

Introduction	3
Épreuves d'admissibilité	4
1. Composition en français sur un programme de civilisation	4
1.1 Quelques remarques sur les attendus du jury pour le traitement du sujet : ..	4
1.2 Éléments de corrigé et conseils méthodologiques	7
1.3 Les critères d'évaluation	8
2. Composition en basque portant sur le programme de littérature ou de civilisation du concours	9
2.1 Explication du sujet.....	9
2.2 Discussion.....	10
2.3 Perspectives.....	11
2.4 Remarques sur les copies	12
3. Epreuve de traduction.....	13
3.1 THÈME.....	14
3.2 VERSION	16
3.3 Faits de langue.....	21
Épreuves d'admission	22
1. Exposé en français de préparation d'un cours suivi d'un entretien en français	22
1.1 Préambule.....	22
1.2 Composition du dossier	22
1.3 Analyse des documents du dossier	22
1.4 Problématique	23
1.5 Exploitation didactique.....	23
1.6 Échange avec le jury	25
2. Explication de texte en basque et thème oral improvisé.....	26
2.1 Remarques générales	26
2.2 L'exposé du candidat.....	26
2.3 Entretien.....	28
2.4 Court thème oral proposé par le jury	28

Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.

Introduction

Pour cette session 2025 de l'agrégation interne langues de France option basque, un seul poste était offert, 4 candidats étaient inscrits et présents aux épreuves écrites.

Le seuil d'admissibilité a été fixé à 29/60 (soit 9,67/20) et 3 candidats sur 4 ont été déclarés admissibles.

A l'oral, les candidats ont démontré un très bon niveau général et une préparation très sérieuse. A l'issue du concours, le seuil d'admission a été fixé à 87,75/140 (soit 12,54/20) un candidat a été admis au concours public et un second candidat a été inscrit sur liste complémentaire. Le jury remercie l'ensemble des candidats pour leur participation.

Concours	Candidats Inscrits	Présents épreuves écrites	Candidats admissibles	Présents épreuves orales	Postes offerts	Candidat admis	Candidat inscrit sur liste complémentaire
Agrégation interne public	4	4	3	3	1	1	1

Au terme de cette session 2025, nos remerciements s'adressent également à tous les membres du jury qui, par leur implication, ont permis de mener à bien cette session du concours. Les résultats montrent le bon niveau des candidats qui se présentent à ce concours. Pour autant, ceux qui ont échoué à l'issue de l'écrit ou de l'oral ne doivent pas se décourager. L'agrégation interne est un concours exigeant que l'on peut réussir au terme de plusieurs tentatives. Nous invitons donc les candidats à persévérer et nous leur adressons nos plus sincères voeux de réussite.

Épreuves d'admissibilité

1. Composition en français sur un programme de civilisation

Rapport établi par Catherine Pietrus

Présentation de l'épreuve :

Durée de l'épreuve : 7 heures.

Coefficient 1.

Comme lors des sessions précédentes, le sujet de la composition en français était commun à l'ensemble des langues de l'agrégation interne des langues de France.

En lien avec la thématique du programme : « L'École et les langues de France depuis la Troisième République », la citation proposée portait sur les enjeux des langues régionales à l'Ecole.

Les candidats devaient composer sur le sujet suivant :

Dans un article de 2014 (1) intitulé « Les langues à l'école, les langues et l'école ; Tentations monolingues versus réalités plurilingues », Céline Goi établit les constats suivants :

« *Les langues dites "vivantes étrangères" et les langues régionales sont aujourd'hui enseignées dans les écoles de France. Les unes et les autres sont relativement peu parlées par les enfants eux-mêmes dans leur environnement familial et amical. L'enseignement institué de ces langues est un gain collectif et individuel important car il permet une ouverture à l'altérité linguistique des langues vivantes étrangères et à la reconnaissance, la transmission et la vitalité des langues du patrimoine lorsqu'il s'agit des langues régionales.* »

Vous discuterez ces propos à la lueur de vos connaissances et réflexions personnelles sur les liens entre l'Ecole et les langues de France depuis la Troisième République, en ouvrant votre développement à des aires linguistiques variées.

(1) Article publié dans la revue *Diversité*, N°176, 2014, *Langues des élèves, langue(s) de l'Ecole*.

1.1 Quelques remarques sur les attendus du jury pour le traitement du sujet :

Si, pour un sujet de cette nature, un regard diachronique est attendu de la part du candidat, l'énumération de références généralistes et le panorama historique sans perspective problématisée sont à proscrire. Par ailleurs, trop de copies ne formulaient pas de réelle problématique. Il convient de rappeler que la problématique est un questionnement général qui doit permettre de donner un cadre au sujet. Ne pas poser de problématique, c'est de fait se priver d'encadrer efficacement sa pensée et de pouvoir l'énoncer clairement. De la même manière, le fait de poser en introduction une série de questions ne constitue pas une problématique mais révèle la difficulté à extraire l'enjeu du sujet. Or, la problématique permet de structurer la réflexion, de tirer de ce questionnement un plan logique qui permettra d'y répondre en

conclusion. Enfin, des références au cadre réglementaire commun aux LVE et LVR étaient attendues, tout comme la mise en relief de la spécificité des LVR et la référence précise à différentes aires linguistiques.

Il n'était pas indispensable de connaître les travaux de Cécile Goi, professeure des Universités en Sciences de l'éducation et de la formation, pour traiter le sujet. Les candidats sont invités à entendre une réflexion sur l'intérêt de l'enseignement des langues vivantes étrangères et des langues vivantes régionales à l'Ecole. Le titre de l'article « Tentations monolingues versus réalités plurilingues » pouvait constituer un écueil, la citation constitue le sujet.

Le sujet repose sur une mise en parallèle des langues de France avec les langues vivantes étrangères afin de soutenir la thèse de l'autrice de l'article : l'apport de ces enseignements à l'Ecole est précieux sur le plan individuel et collectif, même si elles sont peu parlées par les enfants hors de l'Ecole. L'autrice précise la richesse de cet enseignement en associant d'une part les langues vivantes étrangères à une « ouverture à l'altérité linguistique » et d'autre part les langues vivantes régionales à la « reconnaissance, transmission, vitalité de langues du patrimoine ». L'article défend le bien-fondé de la prise en charge par l'Ecole de l'enseignement des LVE et des LVR en ayant recours à plusieurs arguments. Une concession indique tout d'abord que ces langues sont peu parlées dans les familles et entre amis. Un premier argument éducatif pose l'ouverture à l'altérité culturelle, à savoir la construction de la personne, de compétences psycho-sociales et de compétences linguistiques. Un deuxième argument éthico-culturel renvoie à la reconnaissance des langues vivantes régionales, sans préciser s'il s'agit d'une reconnaissance de son existence, de son intérêt ou de l'identité dont elle est porteuse. Le dernier argument, tourné vers la langue elle-même, fait de l'Ecole un « conservatoire » patrimonial.

Le parallèle entre langues vivantes étrangères et régionales tend à montrer que pour l'apprenant, il s'agit avant tout de langues vivantes. Les apprentissages pour la construction de l'élève comme citoyen, pour ses compétences linguistiques, sont intéressants aussi bien pour l'efficacité du système éducatif qui forme mieux ses élèves en incluant LVE et LVR, que pour l'élève qui développe des compétences grâce à ces enseignements.

Cette vision, assez massivement (mais pas unanimement) portée aujourd'hui, est en opposition forte avec la perception qui a eu cours longtemps : la place des LVE a été longtemps minorée dans les curricula, tandis que les LVR étaient considérées comme des obstacles aux apprentissages du français de l'Ecole de la République. L'autrice fait donc le constat d'un réel changement de paradigme : ces enseignements linguistiques sont maintenant perçus comme des atouts pour les élèves et le système éducatif.

La thèse qu'il conviendra d'expliciter et d'étayer est donc la suivante : L'enseignement « institué » des LVE et des LVR, c'est-à-dire officiellement intégré dans les curricula, associé à des grilles horaires, à des concours de recrutement d'enseignants, des programmes d'enseignement, est une chance pour les élèves et le système éducatif.

Plusieurs éléments du sujet étaient à discuter :

- Le constat initial semble très optimiste. Les langues vivantes régionales ne sont pas aussi enseignées que le laisse entendre la citation. Il convient d'en souligner la fragilité.
- La distinction entre langues de France et langues vivantes régionales est à interroger par les candidats. Le terme « régionales » choisi par l'Education nationale invisibilise les langues de France qui ne sont pas enseignées.

- Le fait que les langues régionales ne soient pas parlées dans les familles est posé comme une évidence, ce n'est pourtant pas le cas dans toutes les aires linguistiques, notamment dans les outre-mer.
- La citation semble n'attribuer l'ouverture à l'altérité qu'aux seules langues vivantes étrangères. Elle semble tisser un continuum des langues anciennes, vers les langues régionales puis les langues vivantes étrangères, soit des plus patrimoniales aux plus utiles pour les élèves.
- Les termes de « reconnaissance » et de « patrimoine » méritent d'être interrogés, tout comme la notion de « gain individuel et collectif ».

Certaines copies ont judicieusement discuté et nuancé la citation de C. Goi en s'appuyant sur la réalité du terrain et en comparant différentes aires linguistiques :

- « *Dans son premier constat, Mme Cécile Goi émet le postulat que ces langues régionales sont enseignées dans toutes les écoles. Il faut nuancer ces propos car il s'avère dans les faits que les langues régionales ne sont enseignées que là où il y a une demande et un enseignant. Malgré l'ouverture des CAPES de langues régionales (LR), nombreuses sont les écoles sans enseignant de LR.* »
- « *Si dans les cours d'écoles réunionnaises et mahoraises, les langues régionales sont beaucoup parlées, ce n'est pas le cas partout comme le souligne Mme Goi. En effet, en Bretagne, malgré une volonté de promouvoir l'utilisation du breton, cette langue ne doit sa survie qu'à son enseignement.* »

Des candidats se sont appuyés sur la diversité des aires linguistiques pour appuyer leur argumentation :

- « *Les langues régionales, langues de France, ne sont pas mortes. Des acteurs en quête d'identité ont combattu pour leur conservation de part et d'autre du territoire français. Cela débute par la création d'associations, devenues après écoles privées, et de centre d'éducation populaire, à la fin des années 60 et au courant des années 70. En effet, « Ikastola » créé par Mme Noblia en 1969 est une association qui a vu le jour dans le but de conserver la langue basque qui s'aménageait au fur et à mesure. Le breton M. L'Hostis emboite le pas et s'en suit la création de l'école « Diwan » en 1977 par le maire de la commune. L'Occitanie verra apparaître l'école « Calandreta » à Pau dans la même période.* »

Une copie a souligné la mise sur le même plan des LVE et des LVR :

- « *Depuis 2016, la LVC a intégré le CECRL et les élèves ont les mêmes objets d'étude au lycée, et les mêmes thématiques au collège. Le fait qu'elles soient traitées de la même manière que les autres langues, cela confère à l'enseignement du sérieux et permet une continuité entre les diverses disciplines linguistiques.* »

Le sujet proposait une réflexion complexe. Il était tentant de se focaliser sur la question des langues de France, mais il convenait de s'intéresser aussi à celle des langues vivantes étrangères et de s'interroger sur les différences pointées dans la citation – que l'on pouvait tout à fait contester en partie.

On a apprécié la capacité de certains candidats à se saisir du sujet dans son entiereté et à bien faire ressortir la différence de situation entre langues vivantes étrangères et langues de France, mais aussi, au sein des langues de France, entre les situations des langues parlées en métropoles et celles des outre-mer.

Les écueils constatés :

Certains candidats ont choisi de ne traiter qu'une partie du sujet en éludant les LVE :

- « *Bien que Mme Goi lie les LVE et les langues régionales, nous étudierons essentiellement les langues de France, leur devenir et leur relation avec l'école* »

Certaines copies font une confusion entre l'enseignement des LVE et la place des langues issues de l'immigration dans le cadre scolaire :

- « *Est-ce que pour Cécile Goi ces langues « vivantes étrangères » seraient en fait les langues de l'immigration présentes sur le territoire national et ultrapérimétrique ?* »

L'introduction est parfois trop développée ce qui amène soit des redites, soit des manques dans le développement. Les éléments diachroniques ont tout intérêt à être intégrés dans la démonstration.

Traiter langues vivantes étrangères et langues vivantes régionales en même temps et dans la même approche a fait disparaître pour certains candidats le traitement propre de la place et des enjeux de la langue vivante régionale à l'école.

On attend d'un candidat à l'agrégation qu'il fasse preuve de connaissances académiques mais aussi de recul vis-à-vis des sujets d'étude. On n'attendait donc pas une dissertation militante sur la place des langues de France à l'école mais une réflexion et une analyse sur une situation qui a connu bien des changements au fil du temps, avec ses avancées et ses reculs. On n'attendait pas non plus un catalogue de ces évolutions comme cela a trop souvent été le cas, généralement, d'ailleurs, lorsqu'aucune problématique n'était clairement formulée. Certains candidats abandonnaient alors la réflexion nécessaire au profit d'un simple inventaire.

1.2 Éléments de corrigé et conseils méthodologiques

Le jury est ouvert aux propositions des candidats en matière d'organisation de l'argumentation et aucun plan prédéfini n'était attendu. Toutefois, quelques invariants dissertatifs peuvent utilement être rappelés.

La clarté de la pensée et du propos doit s'accompagner d'une clarté de la présentation de la copie. On peine parfois à discerner les différentes parties, voire à discerner l'introduction du début du développement. Aller à la ligne une fois qu'une idée importante a été énoncée avant de passer à la suivante, sauter des lignes entre les parties facilite non seulement la lecture du jury, mais aide aussi le candidat à structurer sa pensée. De même, une référence régulière au sujet permet de construire la progression de la réflexion.

On attend des candidats qu'ils fassent preuve de neutralité en excluant tout discours militant, par exemple en termes « d'obstacles » et « d'espoirs » quant à l'enseignement des langues vivantes régionales.

Enfin, la qualité de la langue d'une copie d'agrégation se doit d'être très correcte, en matière de lexique, de syntaxe et d'orthographe. Plusieurs défauts d'expression ont été remarqués de façon récurrente :

- Eviter les phrases sans verbe, ou dont le seul verbe est celui de la subordonnée relative.
- Eviter le futur prospectif pour les événements passés.
- Eviter les abréviations et les chiffres.
- Eviter les expressions familières ou relâchées : « *L'école va passer cette langue aux nouvelles générations* ».

1.3 Les critères d'évaluation

Le candidat propose une analyse pertinente du sujet, de ses enjeux.
Il avance des idées étayées témoignant d'une réflexion nuancée et riche.
Il organise sa réflexion de manière lisible et cohérente.
Il mobilise des connaissances précises, des références variées au service de sa réflexion.
Il compose sa copie dans une langue respectant les normes syntaxiques et orthographiques.
Il s'appuie sur des références à plusieurs langues de France.
Il propose une réflexion nourrie par l'interdisciplinarité du programme (histoire, ethnologie, littérature, sociolinguistique...).

2. Composition en basque portant sur le programme de littérature ou de civilisation du concours

Durée de l'épreuve : 7 heures.

Coefficient 1.

Rapport établi par Katixa Dolharé Caldumbide

La méthodologie de la composition littéraire en langue basque est généralement connue des candidats potentiels à l'agrégation interne, option « basque ». Les quatre copies de cette année l'ont encore confirmé. C'est pourquoi ce rapport se centrera plus précisément sur la compréhension du sujet proposé et sur les possibilités de discussion qu'il offrait.

2.1 Explication du sujet

Le sujet consistait à analyser et à discuter le point de vue arrêté de Piarres Lafitte (1901-1985), prêtre, écrivain et critique littéraire incontournable du XX^e siècle. Ce dernier publie, en 1967, dans la revue de langue basque *Gure Herria*, et plus de trois-cents ans après sa rédaction, un texte d'une grande valeur, dont on connaissait l'existence, mais qui était, jusque-là, perdu. Il s'agit de « L'Art Poétique basque », écrit par le poète Arnaud Oihenart en 1665. Piarres Lafitte le fait précéder d'une introduction critique, d'où est extraite la citation proposée en sujet.

Dans son introduction, Piarres Lafitte explique que cet « Art Poétique » est ce fameux traité auquel Oihenart fait référence dans la préface de son œuvre poétique *O^{ten} gaztaroa neurhitzetan* (publié en 1657). En effet, Oihenart présente ce recueil de poèmes comme un ensemble de textes d'application de certaines règles de versification, qui constituent, justement, « L'Art Poétique » retrouvé par Piarres Lafitte.

D'après cet « Art Poétique », Oihenart juge que si les poètes voulaient bien, désormais, délaisser les codes métriques de la littérature populaire et adopter, à l'avenir, un haut niveau d'exigence formelle imitant d'illustres exemples latins, italiens, espagnols et français, la langue basque pourrait potentiellement offrir une poésie égalant celle des « grandes » littératures. Ainsi, Oihenart analyse de manière très détaillée, en les comparant, les traditions prosodiques des littératures illustres et propose, à partir d'arguments linguistiques, une série de règles métriques qu'il faudrait que les poètes basques suivent, s'ils souhaitaient, du moins, éléver la poésie basque au rang des « grandes » poésies.

À la lumière de cet « Art Poétique » d'esprit humaniste, Piarres Lafitte invite le lecteur à relire les poèmes d'Oihenart et à confirmer que leur auteur avait raison de les présenter comme des exercices stylistiques illustrant son traité de versification : selon Piarres Lafitte, les poèmes d'Oihenart doivent être considérés comme des exemples purement formels relatifs à ce traité. En cela, le critique contemporain déplore leur sophistication froide : « On a parfois parlé des 'chansons' d'Oihenart; le mot est mal choisi: ses vers sont en effet inchantables, car ils sont compliqués d'hyperbates, d'inversions, d'enjambements, de synérèses, de diérèses qui brisent leur rythme intérieur. Cette versification savante ne peut pas se lire impromptu et l'on est surpris de tout ce qu'Oihenart a su couler dans ce moule tarabiscoté, à l'imitation des poètes alexandrins et de leurs continuateurs. Hélas! s'il y a ça et là d'aimables trouvailles et des joliesses, on regrette que

l'ensemble, écrit dans une langue de puriste, soit artificiel et plutôt acrobatique que profond: nulle part on ne rencontre l'émotion vraie ni l'expression spontanée; jamais un cri du cœur. On assiste aux jeux d'un esprit délié qui s'échauffe à vaincre des difficultés purement formelles ».

Le sujet invitait donc les candidats à réfléchir sur l'interprétation que propose Piarres Lafitte de l'œuvre poétique d'Oihenart, à la lumière des règles de versification édictées par le même auteur. Il était également attendu des candidats qu'ils manifestent une lecture réellement personnelle de cette œuvre, en accord avec la vision de Piarres Lafitte ou en contraste avec elle. Enfin, un développement étayé sur les rapports entre théorie et création littéraire, dans le cas d'Oihenart, mais aussi en élargissant à la production d'autres auteurs, était bienvenu.

2.2 Discussion

Le sujet invitait les candidats à discuter le jugement de Piarres Lafitte. Il convenait donc, par exemple dans les deux premières parties du devoir, d'étayer et d'illustrer les propos du critique, puis de les nuancer, en soulignant la valeur proprement poétique des vers d'Oihenart, replacés dans le contexte culturel de leur temps.

Dans une de ces parties, on pouvait argumenter en faveur du caractère artificiel des textes d'Oihenart. Les poèmes d'Oihenart sont des exemples illustratifs, à but didactique, des règles prosodiques extrêmement alambiquées de l'écrivain. Ainsi, Oihenart, auteur humaniste, publie une sorte de « défense et illustration de la langue basque » en deux volets : un volet théorique et un volet pratique. Il était attendu des candidats, ici, une très bonne connaissance aussi bien du contenu de « L'Art Poétique » d'Oihenart que des poèmes du recueil *Oten gaztaroa neurthitzetan*. En effet, le théoricien énonce un certain nombre de règles concernant en particulier le mètre et la rime, de manière très détaillée, très érudite, à partir de l'analyse de règles existant dans d'autres littératures. Concernant la rime, il distingue les mots oxytoniques, paroxytoniques et proparoxytoniques ; pour lui, une rime acceptable compte plus d'une syllabe et demie. Pour ce qui est du mètre, il étudie les formes traditionnelles classiques de la littérature basque et introduit de nouveaux types de vers, mais aussi de nouveaux mots plus « purs », ces néologismes permettant d'élever le niveau de la poésie écrite en langue basque, d'après lui. Enfin, le théoricien exige un emploi parfaitement rigoureux de la sinérèse, de la diérèse, des rejets et des enjambements. La déstructuration de la syntaxe ne l'effraie pas, car il place la rigueur métrique et rimique au-dessus de tout. Toutes ces règles sont ensuite illustrées dans *Oten gaztaroa neurthitzetan* : les candidats étaient invités à manifester leur connaissance de l'œuvre en convoquant des citations pertinentes, illustrant les règles évoquées. Avec ces textes complètement artificiels et parfois hermétiques à force de tarabiscotage, nous sommes donc bien loin de la poésie lyrique exprimant les sentiments sincères du « je » poétique, que l'on peut confondre avec le poète lui-même, deux siècles plus tard. L'ambition d'Oihenart est cependant accomplie : il démontre qu'une « grande » poésie formelle est possible en langue basque.

Dans la deuxième partie, il était possible de nuancer le caractère « antipoétique » des textes d'Oihenart. En effet, nous sommes au XVII^e siècle, bien avant l'époque romantique, en un temps où faire de la « grande » poésie consistait surtout en l'imitation de modèles, et non en la production d'œuvres lyriques totalement originales. Ainsi, Oihenart cherche à montrer quels modèles imiter, au sein de la littérature basque, puis parmi les grands auteurs étrangers. Il retrace d'abord l'histoire de la poésie écrite en langue basque et analyse la prosodie adoptée par ses prédécesseurs, signalant, parmi ces derniers, les vrais poètes aux exigences formelles évidentes, et

les mauvais versificateurs sans rigueur. Oihenart regarde ensuite hors de la sphère basque et analyse les traditions de plusieurs « grandes » littératures, pour proposer de leur emprunter certaines caractéristiques métriques, rimiques ou formelles. C'est de cette façon qu'Oihenart introduit le sonnet dans son recueil et dans la littérature basque. C'est aussi suite à cette réflexion qu'il élabore des poèmes d'amour courtois néopétrarquistes, où l'on retrouve tous les lieux communs du genre.

Finalement, l'on peut dire que, mis à part dans le poème intitulé « Ezkontidearen hil-kexua Museen kontra », où il semblerait que le poète pleure son épouse, il n'y a pas de traces autobiographiques dans l'œuvre d'Oihenart : ce dernier n'a pas cherché à produire une poésie lyrique émanant du cœur, mais à illustrer un ensemble de préceptes, en imitant les plus illustres poètes basques et étrangers. Piarres Lafitte le déplore, mais peut-être parce qu'il ne met pas assez en avant l'ambition humaniste de l'auteur, pour qui les défenseurs d'une grande littérature en langue vulgaire sont de formidables modèles.

2.3 Perspectives

Dans une troisième partie, il convenait d'apporter de nouveaux éclairages à la discussion. Il était, par exemple, possible de faire référence au poème « Laur karbarien eresia », du recueil *Kobla berriak*, poème narratif d'inspiration populaire aux connotations sexuelles, ou aux textes d'Oihenart découverts en 2023 par Gidor Bilbao, qui modifient la perception selon laquelle ce poète est un écrivain hermétique, élitiste, formaliste. Ces textes retrouvés, appartenant aussi au recueil *Kopla berriak*, sont le début perdu d'un poème d'amour courtois déjà connu, et surtout deux poèmes intitulés *Jorraleen koplak*, I et II. Ces derniers sont la preuve d'une tradition de poésie satirique populaire spécifique (*xikito-perraka*). En l'occurrence, dans ces vers d'Oihenart, qui respectent toujours l'exigeante rigueur prosodique prescrite dans « L'Art Poétique », un homme et une femme s'échangent des insultes bien senties, et nous laissent à penser que l'auteur ancre son inspiration poétique dans la littérature orale du peuple non lettré, bien plus que ne le laisse entendre sa préface à *O^{ten} gaztaroa neurthitzetan* et bien plus que ne le croit Piarres Lafitte. Ces objets poétiques créés par Oihenart sont donc particulièrement originaux : s'ils sont très travaillés sur la forme, ils peuvent tout à fait nous renseigner sur l'existence d'une tradition populaire des plus triviales. Ce syncrétisme est réellement stimulant, et nous amène à repenser la trop schématique dichotomie entre littérature écrite érudite vs littérature orale populaire.

Il était aussi possible de montrer que les poèmes d'*O^{ten} gaztaroa neurthitzetan* ne sont pas du tout « inchantables », puisqu'ils ont été mis en musique et socialisés par de nombreux artistes contemporains, dans tous les styles (jusqu'au rap).

Enfin, il était possible d'étendre la réflexion à la réception des travaux littéraires d'Oihenart : son « Art Poétique » resta inédit ; son projet de faire advenir une exigence poétique formelle sans renier, au fond, le lien au populaire, projet qu'il imaginait exemplaire, ne fut adopté par aucun poète jusqu'au XX^e siècle (nous pouvons penser, ici, à Lizardi, poète d'une nouvelle Renaissance). Au passage, une référence en contrepoint était possible, ici, à « l'Art Poétique » de Gratien Adema « Zaldubi » (1899), dans lequel, selon une veine tout à fait romantique, la prosodie du folklore populaire est érigée aux nues, au détriment des velléités formalistes des admirateurs des « grandes » littératures.

2.4 Remarques sur les copies

Les quatre copies du concours 2025 ont manifesté une solide connaissance de l'œuvre littéraire d'Oihenart et ont toutes élaboré une démonstration cohérente, en appliquant rigoureusement la méthodologie de la composition.

Certaines copies ont développé une interprétation vraiment personnelle, tant de l'œuvre d'Oihenart que de la critique de Piarres Lafitte, en mettant en avant un questionnement de lecture tout à fait intéressant : pourquoi une œuvre formaliste devrait-elle être, d'emblée, dénigrée ? comment lire l'œuvre d'Oihenart dans son contexte, pourquoi Piarres Lafitte l'a-t-elle lue comme il l'a fait en 1967, et comment la lire aujourd'hui ? Les interprétations proposées par ces deux copies ont manifesté de la finesse, en faisant appel à des citations bien choisies et, également, à de nombreuses références très précises : à l'histoire littéraire basque, à la poésie de Pétrarque, aux poésies française et espagnole du XVI^e siècle (Marot, Du Bellay, Ronsard, Lope de Vega, Labé), mais aussi à la peinture italienne de la Renaissance (Le Caravage). Cette culture littéraire et artistique a été particulièrement appréciée.

D'autres copies soit sont restées trop succinctes : corrects, mais trop « scolaires », ne proposant pas une lecture vraiment personnelle de l'œuvre d'Oihenart.

Soit, elles ont proposé un développement conséquent sur la vie de l'auteur : ce développement ayant occupé toute la troisième partie de la composition. Si convoquer des éléments biographiques n'est pas interdit, cela doit se faire pour nourrir une réflexion vraiment centrée sur l'œuvre ; il ne peut s'agir d'un axe majeur du devoir.

Concernant la qualité de la langue utilisée, les quatre copies ont manifesté un niveau tout à fait satisfaisant, avec, néanmoins, pour certaines, des erreurs, notamment lexicales et syntaxiques.

Dans l'ensemble, ces quatre copies attestent d'un engagement très sérieux des candidats, qui ont, à l'évidence, travaillé les œuvres au programme.

3. Epreuve de traduction

Durée de l'épreuve : 5 heures.

Coefficient 1.

Rapport établi par Maia Duguine et Argia Olçomendy.

Cette épreuve d'une durée de 5 heures, se compose d'un thème, d'une version et d'une explication en français de choix de traduction. Nous attirons l'attention des candidats sur le fait qu'une bonne gestion du temps est fondamentale afin de réussir cet exercice. Nous rappelons que la non-réalisation ou le non-achèvement d'une partie de l'épreuve constitue un obstacle majeur à la réussite de celle-ci. Il convient donc de penser cette gestion du temps et de s'entraîner pendant la préparation.

La pratique régulière permet à chacun de se rendre compte du temps nécessaire à la bonne réalisation de chacune des parties de cette épreuve. Il faut donc s'entraîner, en débutant l'exercice par l'étape de l'analyse du texte. Il s'agit de repérer le registre du texte, la situation d'énonciation, l'époque, les lieux, les temps employés, les répétitions et les parallélismes éventuels, les structures à l'échelle des phrases, des paragraphes, du texte pour ensuite gagner du temps au moment du choix d'un mot, d'une tournure ou d'une forme verbale.

Quatre candidats se sont présentés à cette épreuve de traduction de l'agrégation interne public 2025. Les notes attribuées ont été comprises entre 9 et 13,75, avec des disparités selon les copies, mais des propositions dans l'ensemble intéressantes. On constate des différences concernant la maîtrise de l'exercice, mais les candidats ont proposé des traductions globalement cohérentes, fidèles au texte source. Ainsi, certaines copies ont démontré des qualités plus marquées en thème qu'en version ou une maîtrise plus nette des faits de langue. On note que les calques demeurent encore trop présents, ainsi que des sur-traductions ou au contraire des sous-traductions qui entravent la qualité du texte proposé.

Bibliographie indicative

Grammaires du français :

Bescherelle. *La conjugaison pour tous*, Paris, Hatier, 2012.

DENIS Delphine et SANCIER-CHATEAU Anne, *Grammaire du français*, Paris, Livre de Poche, 1997.

DUBOIS Jean et LAGANE René, *La nouvelle grammaire du français*, Paris, Larousse, 1991.

GREVISSE Maurice et GOOSSE André, *Le bon usage*, Bruxelles, De Boeck, 2007, 14e édition.

RIEGEL Martin, Jean-Christophe PELLAT, René RIOUL, *Grammaire méthodique du français*, 1994, Paris, PUF, 2009 (7e édition).

WAGNER René-Louis et PINCHON Jacqueline, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette, 1991.

Grammaires du basque :

EUSKALTZAINDIA, *Euskara batuaren esku liburua*, Bilbo, Euskaltzaindia, 2016, 2018.

EUSKALTZAINDIA, *Euskararen gramatika*, Bilbo, Euskaltzaindia, 2022

LAFITTE, P. *Grammaire basque (navarro-labourdin littéraire)*, Elkar, [1944], 1978.

Linguistique et traduction :

- BÉNAC Henri, *Dictionnaire des synonymes*, Paris, Hachette, 1998 (1956).
- BLED Édouard et Odette, *Cours supérieur d'orthographe*, Paris, Classiques Hachette, 1954.
- COLIGNON Jean-Pierre, *Un point c'est tout ! La ponctuation efficace*, Paris, Victoires-Éditions, 2004.
- COLIN Jean-Paul, *Dictionnaire des difficultés du français*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1994.
- GIRODET Jean, *Dictionnaire Bordas. Pièges et difficultés de la langue française*, Paris, Bordas, 2007.
- GREVISSE Maurice, *Le français correct : guide pratique*, Bruxelles, De Boeck, 2009 (5e édition).
- ORPUSTAN, J.-B. *Basque et français. Méthode abrégée de traduction Navarro-labourdin classique*, Baigorri, Izpegi, 2000.

3.1 THÈME

Le sujet

Nous rappelons que comme pour la session 2024, cette année le sujet proposé pour cette épreuve de thème était commun aux six langues pour lesquelles le concours était ouvert. Le texte était tiré du roman d'apprentissage *Désert* de Jean-Marie Gustave Le Clézio publié en 1980 aux éditions Gallimard. Le roman entrecroise les histoires de Nour, un jeune homme faisant partie d'une caravane de nomades touaregs, les « hommes bleus du désert », qui fuient la colonisation du Sahara par les Chrétiens et celle de Lalla qui vit une enfance heureuse aux portes du désert, mais doit s'exiler à Marseille pour éviter un mariage forcé.

Dans le passage proposé, le lecteur suit le personnage de Lalla, cette jeune fille d'origine nord-africaine qui traverse un quartier pauvre de Marseille. Le style de l'auteur est très rythmé, caractérisé par des phrases brèves, des répétitions. Dans le texte, le lecteur est imprégné de sensations visuelles, auditives, olfactives, tactiles. La traduction de cet extrait en langue basque exige une maîtrise et une connaissance lexicale riche, qui soit fidèle au texte, un maniement habile des structures morphosyntaxiques, pour ainsi rendre en basque les impressions ressenties par le lecteur. Nous avons divisé le texte en plusieurs segments ; pour chacun d'entre eux une proposition de traduction est proposée.

- 1. Lalla remonte vers la vieille ville, elle gravit lentement les marches de l'escalier défoncé où coule l'égout qui sent fort. En haut de l'escalier, elle tourne à gauche, puis elle marche dans la rue du Bon-Jésus.**

Lalla igaiten da alde zaharrera buruz, emeki-emeki igaiten ditu eskailer fundituaren mailak handik dariola usain azkarra duen isurbidea. Eskailerengaineakaldean, ezkerrera buruz itzultzen da, eta gero Jesus onaren karrikan ibiltzen da.

- 2. Sur les vieux murs lépreux, il y a des signes écrits à la craie, des lettres et des dessins incompréhensibles, à demi effacés. Par terre, il y a plusieurs taches rouges comme le sang, où rôdent des mouches.**

Emokadura hantua eta andeatua duten pareta zaharretan, kledaz idatzi aieruak badira, ulertezinak diren hizki eta marrazkiak, erdi ezabatuak. Lurrean, odolaren gorria bezalako hainbat tatxa bada, non uliak inguruka ibiltzen baitira.

3. **La couleur rouge résonne dans la tête de Lalla, fait un bruit de sirène, un siflement qui creuse un trou, vide son esprit. Lentement, avec effort, Lalla enjambe une première tache, une deuxième, une troisième.**

Kolore gorriak oihartzun egiten du Lallaren buruan, sirena baten azantza egiten du, zulo bat egiten duen txistu batena, burua husten diona. Emeki-emeki, indar eginez, Lallak lehen tatxa bat ixtapekatzen du, bigarren bat, hirugarren bat.

4. **Il y a de drôles de choses blanches mêlées aux taches rouges, comme des cartilages, des os brisés, de la peau, et la sirène résonne encore plus fort dans la tête de Lalla.**

Gauza zuri bitxi zenbait badira tatxa gorriekin nahasiak, pintzak bezala, hezur hautsiak, larrua, eta sirenak oihartzun oraino azkarragoa egiten du Lallaren buruan.

5. **Elle essaie de courir le long de la rue en pente, mais les pierres sont humides et glissantes, surtout quand on a des sandales de caoutchouc. Rue du Timon, il y a encore des signes écrits à la craie sur les vieux murs, des mots, peut-être des noms ?**

Maldan den karrikari beheiti laster egitera entseatzen da, baina harriak heze eta lerrakor dira, oroz gainetik kautxuzko espartinak soinean direlarik. Timoiaren/ lardaiaaren / endaitzaren karrikan, pareta zaharretan badira oraino ere kledaz idatzi aieruak, hitzak, menturaz izenak?

6. **Puis une femme nue, aux seins pareils à des yeux, et Lalla pense au journal obscène déplié sur le lit défait, dans la chambre d'hôtel. Plus loin, c'est un phallus énorme dessiné à la craie sur une vieille porte, comme un masque grotesque.**

Gero biluzirk den emazte bat bada, bularrak begi batzuen gisakoak, eta Lallak hoteleko ganbaran, desegina den ohe gainean zabaldurik den egunkari lizun horri pentsatzen du. Urrunago, ate zahar batean kledaz marraztua den falo ikaragarri bat da, maska grotesko baten gisan.

7. **Lalla continue à marcher, en respirant avec peine. La sueur coule toujours sur son front, le long de son dos, mouille ses reins, pique ses aisselles. Il n'y a personne dans les rues à cette heure-là, seulement quelques chiens au poil hérisssé, qui rongent leurs os en grognant.**

Lallak segitzen du kurri, nekez hatsa hartuz. Izerdia oraino ere kopetatik dario, bizkarrari beheiti, gerruntzeak bustitzen dizkio, besapeak ziztatzen. Tenore horretan nehor ez da karriketan, murmurikatuz beren hezurrak hortzikatzen duten ile harroarekilako zakur zenbait baizik ez.

8. **Les fenêtres au ras du sol sont fermées par des grillages, des barreaux. Plus haut, les volets sont tirés, les maisons semblent abandonnées. Il y a un froid de mort qui sort des bouches des soupirails, des caves, des fenêtres noires. C'est comme une haleine de mort qui souffle le long des rues, qui emplit les recoins pourris au bas des murs. Où aller ?**

Leihoak lur arrasean sare eta ziriekin hetsiak dira. Gorago, berinak ondoratuak dira, etxeek beren gisa utziak iduri dute. Azpi-zirritoetako sarbideetatik, sotoetatik, leihoa beltzetatik hiltzeko hotza jalgitzen da. Karriketan ufatzen duen heriotzaren hatsa bezalakoa da, pareten azpialdean izkin ustelak betetzen dituenak. Nora joan?

- 9. Lalla avance lentement de nouveau, elle tourne encore une fois à droite, vers le mur de la vieille maison. Lalla a toujours un peu peur, quand elle voit ces grandes fenêtres garnies de barreaux, parce qu'elle croit que c'est une prison où les gens sont morts autrefois : on dit même que la nuit, parfois, on entend les gémissements des prisonniers derrière les barreaux des fenêtres.**

Lalla emeki-emeki aitzinatzen da berriz ere, eskuinera buruz itzultzen da bertze behin, etxe zaharreko paretara buruz. Lalla beti pixka bat beldur da, ziriez apainduak diren leihoa handi hauetik ikustean, uste baitu lehenago jendea hil izan den presondegi bat dela: erraten da ere gauaz, zenbait aldiz, presoen intziriak/zinkurinak aditzen direla leihoretako zirien gibelean.

3.2 VERSION

Le sujet

Le texte proposé cette année est tiré du récit de voyage *Beribilez* de Jean Etxepare, auteur au programme de littérature de l'agrégation interne Langues de France option basque pour cette session 2025. Cet ouvrage met en voix le périple d'une journée effectué par Jean Etxepare et six membres de sa famille à travers le Pays basque. Partis à l'aube de Cambo-les-Bains, dans deux voitures, ils y reviennent le soir après avoir visité entre autres, la Collégiale royale de Roncevaux, la cathédrale de Pampelune et le Sanctuaire de Loyola, objectif principal du voyage. Cet extrait développe un discours descriptif dans lequel Jean Etxepare commente les paysages rencontrés.

Le jury souhaite rappeler aux candidats que la qualité de la langue française est prise en compte pour cet exercice. Ainsi, les candidats ne peuvent faire l'impasse d'une relecture indispensable en fin d'épreuve, ce qui permettra à l'avenir d'éviter les erreurs grammaticales et orthographiques grossières indiquées ci-après : *apretons, *elle a pu profité, *aperçevons, *pour chacunes, *un endroits, *j'ai décide, etc.

Commentaire de la traduction

Loiolan A Loyola

- 1. Aurkintze hau zinez xoragarria da. Beheititurik gordetzera doan iguzkiakurreztatzen du oraino zeru-xoko bat, garaitiko eremu guzia urdin-argi dagolarik, eta lurra berotzen eztiki. Atsegin dute gure begiek, begien atsegina zaiku araberalat bihotza.**

Cette rencontre est tellement merveilleuse. Le soleil déjà bas qui s'apprête à s'éclipser donne une couleur dorée à une partie du ciel, alors que toute la partie restante

conserve la couleur bleu ciel, et il réchauffe doucement la terre. Nos yeux se plaisent à observer cela, notre cœur s'égaye à la mesure du plaisir de nos yeux.

Ce segment se caractérise par des parallelismes en langue basque qu'il convenait de rendre en français. En effet, dans la seconde partie du segment, Jean Etxepare fait usage de *atsegin* comme substantif et comme verbe, de même que le substatif *begi* utilisé à deux reprises. Le jury a accepté le choix du substantif "découverte" pour traduire *aurkintze* ; en revanche "trouvaille" ne pouvait convenir ici.

2. **Hemengoaren aldean, ikusi duten guitarik biek hitsa dela diote Provence eskualdeko zeru-gaina, iguzkiaren bero handixagoak langar arin batez azpiltzen diolakotz bere kapa urdina; gordina aldiz, aditu dutenaren arabera, Greziakoa, hau argiarenarekin batean iguzkiaren saminak lambro lipits argalenetarik garbitzen omen duelakotz goien-goienean.**

En comparaison avec le ciel d'ici, deux d'entre nous qui ont vu celui de Provence affirment qu'il est fade, parce que la chaleur légèrement plus dense du soleil orne sa cape bleue d'une légère bruine; en revanche, d'après ce qu'ils ont entendu, celui de Grèce est plus âpre, parce que le soleil perçant, en même temps que sa clarté, le nettoie paraît-il au plus haut des cieux, d'une brume des plus parsemées.

La traduction de ce segment a mis les candidats en difficulté notamment d'un point de vue lexical. Le jury précise la distinction entre *lanbro* "brume" et *langar* "brouillard" qui caractérise une visibilité plus réduite. L'emploi d'hypéronymes met en évidence des approximations qui, si elles reflètent une compréhension générale du texte, laissent transparaître un répertoire lexical partiel. L'adjectif *samin* qui a ici une valeur de substantif peut se traduire par "aigreur". Dans notre proposition de traduction, nous avons fait le choix de "soleil perçant". La traduction de l'adjectif polysémique *argal* n'a pas toujours été correcte.

3. **Bainan zonbat eta zonbat mendi-lerroek inguratzen duten jaustera goazin ibarra! Hainbertze eta halako lur-mokorrek lotsa bat sortzen dauzute barnean, jakintsu hanitzek baitiote Lurra ez dela iguzkiak noizbait airez-aire audiki ziliporta bat baizik, hastapenean su zarionetik emeki-emeki hoztua, daukat etzela iguzkiaren errai samurretarik arroltzeren idurirat osoki biribil eta leun jauzi pikorra, bainan ba ordukotz dena zimur eta konkor, guneka; gune hotan, azala gogortu zelarik behin, eta gero euriteekin zonbait menderen buruko gozatu, zela egin, hanitez berantago ez dakigu nola biziaz amatzeko, orai gabiltzan Gipuzkoako eskualde maitea.**

Mais que de chaînes de montagnes qui entourent la vallée que nous nous apprêtons à traverser en descendant ! Il y en a tellement et de telles élévations de terre suscitent en vous une certaine frayeur, parce que de nombreux érudits affirment que la Terre n'est qu'une éclaboussure que le soleil a un jour largement expulsé, refroidie peu à peu de ce feu originel. Je considère qu'elle n'était pas telle un œuf, une chose minuscule tout à fait arrondie et lisse, jaillie des vives entrailles du soleil, mais bien pour lors toute plissée et bossue, par endroits ; en ces endroits, lorsqu'un jour l'écorce terrestre s'était affermie, et ensuite en période pluvieuse elle s'était assouplie, beaucoup plus tard pour

enfanter de la vie, sans que nous sachions de quelle manière, s'est constituée cette chère région du Guipuscoa que nous parcourons actuellement.

Ce passage présentait plusieurs difficultés majeures. Soulignons qu'il a été commenté par le chanoine Pierre Lafitte comme suit: "Au cours de ses méditations géologiques sur les montagnes tourmentées qui encadrent le paysage, notre contemplatif ne sait à qui attribuer l'origine de la Vie sur la terre". Cette séquence a donné lieu à de nombreuses tentatives de réécriture alors qu'il était possible de proposer une traduction assez proche du texte en basque. La polysémie de l'adjectif *samur* en basque a obligé les candidats à faire des choix de traduction en fonction du contexte ; il fallait ici privilégier l'idée d'intensité à celle de la colère. D'autre part, les candidats n'ont pas toujours saisi le sens du verbe *amatu* qu'il convenait de traduire par "enfanter".

4. **Zertako ordean mintza luzazago, inguratzen gituzten mendiez? Jada, patarrari behera zeiharkatuz goazilarik, itzali dauzkigute bere kaskoak: doidoi ohartzen gitzaizko eskuin-aldean xutitzen zaikun Itzarraitz mendi aipatuaren mazelako peña kaskailari.**

Pourquoi donc évoquer plus longtemps les montagnes qui nous entourent ? Déjà, lorsque nous traversons la pente, leurs sommets se sont assombris. Nous remarquons à peine sur le côté droit, le flanc du roc de pierre allure de la fameuse montagne Itzarraitz qui s'élève devant nous.

Ce segment ne présentait pas de difficulté particulière et il a été généralement bien traduit par les candidats. Pour la traduction du verbe *itzali*, on pouvait proposer « assombrir » ou également « disparaître », deux possibilités ici selon l'interprétation qu'on pouvait faire du texte. En revanche, le verbe « éteindre » était incorrect. Le substantif *peña* qui signifie « roc » n'est semble-t-il pas connu de tous les candidats.

5. **Oixtiko ibarra zabaldu da bat-batean; zelai eder bilakatua, zelai gizen, dena pentze, dena arthro-landa, daukute xoraturik ikusten begiek; bazter batean, eskuin, huna nun zaikun agertzen Azpeitiako herri tarro polita, hainbertze pilotari aipatuen sor-lekua.**

La vallée évoquée tout à l'heure s'est soudain déployée. Une plaine embellie, une plaine grasse, toute composée de prairies, de champs de maïs cultivés, c'est ce que nous montrent nos yeux émerveillés. Sur un côté, à droite, voici qu'apparaît devant nos yeux le joli village d'Azpeitia assez important, lieu de naissance de tant de joueurs de pelote basque.

Dans cette phrase, il était nécessaire de distinguer les substantifs *pentze* et *landa*, qu'on traduit en basque par « prairie » et « champ cultivé ». Cette distinction déjà soulignée dans plusieurs rapports de jurys de sessions antérieures des concours de l'enseignement doit être maîtrisée par les candidats. De même, pour rendre la forme verbale bi personnelle intransitive *agertzen zaiku*, il convient en français d'utiliser la forme prépositionnelle « apparaître à ».

- 6. Sartzean, bizpahiru etxeek beren leihoa guzietarik agur egiten daukute lañoki, aireak idortzearekin xafla-xafla igitzen dituen xuriketez. Karrikako bertze etxeak ez ditugu haatik hoin abegiar: hotz-hotza daude beren pareta xuri eta harri pikatu beltzaan dorpeekin, leihoa-hegalak elgarri hurranduak, athe-aitzinean alhartzerik ere gabe.**

A l'entrée, quelques maisons nous saluent tendrement depuis l'ensemble de leurs fenêtres, avec l'air qui remue le linge qui sèche en haletant. Les autres maisons du bourg ne nous semblent pas si accueillantes : elles demeurent très froides, avec leurs façades blanches et leurs lourdes pierres taillées noirâtres, les fenêtres aux volets mi-clos, sans même de seuil devant leurs portes.

Ce segment n'a pas toujours été traduit de façon précise, les candidats ayant parfois proposé de traductions approximatives. Nous rappelons que toutes les éléments du segment doivent être traduits et que le jury valorise les propositions de traductions complètes, même si elles sont parfois maladroites. L'adjectif *beltzaran* devait être rendu ici par "noirâtre", plutôt que "brun". D'autre part, *dorpe* ne semble pas toujours connu des candidats.

- 7. Gora dira gehienak, hiruna estaietan bederen, lerro luze bedera egiten dutela bide galtzaratua bi sahetsetarik. Emazte bakar batzu gune batean, urgulu gutirekin jauntziak. Karrikatik athera orduko eguerdi-alde, bidea zabaltzen zaiku handizki eta beltz-beltza leuntzen, xuen-xuena luzatuz urruneraino.**

La plupart d'entre elles sont élevées, avec chacune au moins trois étages, alors qu'elles constituent deux longues lignes des deux côtés du chemin pavé. Quelques femmes dans un coin, vêtues de manière très sobre. A peine sortis du bourg aux alentours de midi, la route s'élargit grandement devant nous et devient toute noire et lisse, en s'allongeant au loin sur une ligne droite.

Ce segment se caractérise par l'expression *urgulu gutirekin jantziak*, qu'il convenait de rendre en français, en proposant une traduction qui n'a d'autre choix que de s'éloigner du texte source.

- 8. Zerbaiti bigarren aldikotz oharturik ixil-ixila egoiteko xedea bigarren aldean hartu dutaneko, bozkariozko oihu batzu gaitzak aditzen ditutene gibelean, lau aho bederen baitira zintzurreraino idekiak: «Hara, hara Loiola! Hara komentua! Berehala han gira!»**

M'étant aperçu de quelque chose pour la seconde fois, dès que je prends la décision de rester silencieux, j'entends d'énormes cris de joie derrière moi, puisqu'il y a au moins quatre personnes hurlant à gorges déployées : "Voici Loyola! Voici notre couvent ! Nous y sommes presque"!

La locution verbale "hurler à gorges déployées" a été employée par les candidats, même si le jury a noté des maladresses dans son utilisation.

9. Botzago etzitazken, segur, itsasoz-itsaso lehen-lehenik Ameriketako lurra atzman zuten eskualdun itsasturiak.

Ils ne pouvaient certes être plus heureux, ces marins basques ayant découvert la terre des Amériques, pour la toute première fois après avoir traversé plusieurs mers.

Cette séquence ne présentait pas de difficulté particulière, si ce n'est, peut-être, le choix de l'ordre de la phrase pour rendre le focus sur les marins basques. D'autre part, au niveau lexical, les candidats ne distinguent pas toujours les adjectifs *botz* et *alai* en basque, qui se traduisent respectivement "heureux" et "joyeux." Cette confusion a été sanctionnée.

10. Behatzen diotene lagunari. Ezpain ala begi, oro irriz ari zaizko eztiki bere begitarre onean. Ahapetik erraiten daut: «Ederra da», hitzik ez gehiago, eta zangoa dank kentzen du motorraren akulatzetik. Bagoazi emeki, harrabots den-gutienik gabe, begiak luze bezain larri eta geldi.

Je regarde mon compagnon. Ses lèvres comme ses yeux, rient doucement sur son bon visage. Je chuchote : "C'est beau", plus un mot et hop, il retire son pied de l'accélérateur. Nous avançons lentement, sans aucun bruit, les yeux aussi attentifs que grand ouverts et fixes.

Ce segment n'a pas posé de difficultés aux candidats. Le jury rappelle que l'adjectif *larri* ne signifie pas uniquement "grave" en basque. Le verbe "chuchoter" en français se prêtait bien à la traduction de *ahapetik erran*. En revanche, il convenait de traduire *begiak* par "les yeux", même si le jury n'a pas sanctionné les candidats ayant fait le choix du terme "regard".

Conclusion

La traduction proposée et commentée par le jury permet aux candidats de cerner les attendus majeurs de cette épreuve. La version est un exercice universitaire rigoureux qui demande une connaissance solide de deux systèmes linguistiques et nécessite une pratique régulière afin de s'habituer à mobiliser les ressources nécessaires en temps limité. Le jury espère que tous les futurs candidats pourront tirer profit des conseils proposés.

3.3 Faits de langue

Le jury rappelle que l'exercice des faits de langue occupe une place importante dans l'épreuve de traduction. En effet, les faits de langue à commenter sont extraits des 2 textes, le texte proposé en thème et le texte proposé en version. Le jury recommande fortement aux futurs candidats de renforcer leurs connaissances de base, tant en grammaire française qu'en grammaire basque. Il convient de proposer une description précise sans pour autant faire une description exhaustive des segments soulignés et indiquer la catégorie et/ou la fonction syntaxique des éléments pertinents. La réponse doit également montrer une maîtrise de la terminologie grammaticale. Le jury recommande d'articuler la réponse autour d'une problématique de traduction, qui guidera la description en révélant quels sont les constituants, mots, et relations pertinentes pour l'explication et l'analyse qui s'articulera autour de ce point précis. Voici des éléments de réponse pour les faits de langue soulignés.

Thème

- *creuse un trou* : la traduction en langue basque oblige à recourir à une périphrase pour éviter la répétition des mots de la même famille, le verbe "creuser" *zulatu* et le substantif "trou" *zulo*.
- *la sueur coule toujours sur son front* : les candidats sont parfois invités à établir des liens entre les faits de langue soulignés dans le thème et ceux de la version. En effet, le verbe couler était également interrogé dans le texte de la version. Ce verbe peut se traduire en basque en utilisant le verbe synthétique intransitif *jarion*.
- *on dit même que la nuit, parfois, on entend les gémissements* : les expressions « on dit » et « on entend » marquent une énonciation impersonnelle, une rumeur ou une perception indéfinie. Pourtant ces deux formes diffèrent. Dans la première partie, il s'agit d'un discours indirect impersonnel qui ne précise pas qui est l'énonciateur. Il s'agit d'un discours rapporté composé d'un sujet impersonnel, d'un verbe déclaratif et d'une subordonnée complétive. Pour la deuxième partie, le sujet grammatical est déterminé. En basque, la traduction de l'impersonnel se réalise avec la troisième personne de singulier ou du pluriel ; le recours à la première personne du pluriel ne sera utilisé que pour traduire le "on" familier ou relaché du français parlé contemporain.

Version

- *hastapenean su zarionetik emeki-emeki hoztua* : cette phrase comporte un verbe synthétique *jarion* qui comme plusieurs verbes synthétiques ne présente pas de paradigme complet. Il fait référence à un liquide qui coule et est utilisé dans la littérature basque pour signifier couler, écumer, ruisseler.
- *daukute xoraturik ikusten begiek* : il s'agit ici de l'ordre des mots. En effet, Jean Etxepare procède à une antéposition de l'auxiliaire verbal positionné avant le verbe principal, le sujet étant quant à lui situé en finale, contrairement à l'ordre canonique. Concernant l'ordre des mots, le basque et le français s'opposent clairement, le basque se caractérisant par une plus grande liberté.
- *lau aho bederen baitira zintzurraino idekiak* : cette expression très explicite en langue basque ne peut se traduire mot à mot. C'est pourquoi, une traduction possible peut être l'expression « hurler à gorges déployées ».

Épreuves d'admission

1. Exposé en français de préparation d'un cours suivi d'un entretien en français

Durée de la préparation : 3 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure maximum,
(exposé : 40 minutes maximum ; entretien : 20 minutes maximum).

Coefficient 2.

Rapport présenté par Yan Lespoux et Marie Delpech.

1.1 Préambule

Le jury rappelle l'importance à accorder à la lecture du sujet. Outre le dossier de documents en lui-même, il convient de lire l'intégralité des consignes. En effet, celles-ci peuvent contenir des informations essentielles comme, par exemple cette année, la demande explicite de proposer une séance ou une séquence d'enseignement pour une classe de spécialité.

Les candidats doivent proposer une problématique générale en lien avec le dossier qui sera le fondement de leur travail d'exploitation pédagogique du dossier et, dans une certaine mesure, de la mise en place de leur séquence et/ou séance.

1.2 Composition du dossier

Le dossier proposé aux candidats pour cette session 2025 avait pour thème le théâtre en langue basque de la deuxième moitié du 20^e siècle à nos jours et était composé des cinq documents suivants :

- 1.Piarres Larzabal, *Herriko botzak*, 1956.
- 2.Daniel Landart, *Xuri gorriak eta*, 1973.
- 3.Antton Luku, *Garazin antzerki 3*, Maiatz, 2022.
- 4.Ander Lipus, *Antzerkiaren labirintoan I*, Susa, 2023.
- 5.Couverture de l'ouvrage de Ximun Fuchs, *Lurrez estali*, Susa, 2024.

1.3 Analyse des documents du dossier

Une présentation du dossier par les candidats est attendue. Le jury s'attend à ce que chaque document soit analysé mais aussi que les candidats montrent en quoi ces documents s'articulent entre eux. L'exercice peut parfois s'avérer périlleux lorsque les candidats s'attardent trop longuement sur cette partie au détriment de la présentation du cours qui viendra ensuite. Cela a été le cas pour un candidat cette année qui a dû ensuite passer trop rapidement sur quelques parties de la séquence qu'il présentait. Le jury a toutefois apprécié le fait que tous les candidats possédaient une solide culture littéraire, historique et linguistique qui leur a permis de fort bien contextualiser les documents et le dossier.

1.4 Problématique

Le dossier invitait à s'interroger sur la place du théâtre dans la littérature et, plus largement, dans la culture basque contemporaine, sur son évolution, sur ses thématiques, sur ce qu'il dit de la société et le rôle qu'il peut y tenir. Les candidats, dans l'ensemble, ont bien saisi l'enjeu essentiel que représente la formulation d'une thématique claire. Celle-ci, en effet, doit permettre de structurer l'étude du dossier et son exploitation pédagogique.

Il s'agissait également pour les candidats de distinguer le théâtre populaire joué en plein air (Pastorale, Mascarade, Toberak, Libertimendua, etc.), non abordé dans le dossier proposé, et le théâtre de salle, amateur ou professionnel, qui a fait ses premiers pas au début du 20^e siècle. Si les candidats ont fait preuve de connaissance culturelle solide, cette distinction n'a pas toujours été prise en compte dans les problématiques et les propositions didactiques présentées.

Le jury s'est néanmoins félicité de ce qu'aucun des candidats n'ait, comme cela peut arriver parfois, confondu la problématique avec une série de questions plus ou moins pertinentes. L'un d'entre eux a même eu le souci, tout au long de son exposé, de rappeler régulièrement sa problématique pour la remettre en lien avec son propos, ce qui a été très favorablement accueilli par le jury.

1.5 Exploitation didactique

Le jury rappelle une fois encore l'importance que revêt la lecture attentive de la consigne. Elle imposait notamment cette année de présenter « une séance ou une séquence d'enseignement pour une classe de spécialité », ce qui n'a pas toujours été compris. De la même manière, la consigne invitait les candidats à préciser le niveau de classe choisi en fonction des programmes officiels, les objectifs linguistiques, littéraires et culturels fixés, l'ordre dans lequel les documents seraient étudiés avec les élèves, l'articulation et la progression des activités langagières et les évaluations et prolongements prévus. Comme cela avait été déjà signalé dans le rapport de la précédente session, le jury a parfois pu regretter que les prolongements prévus aient été parfois oubliés.

Le jury rappelle aussi que l'exploitation didactique ne doit pas être une fiction pédagogique. À parfois vouloir intégrer trop d'éléments pour tenir compte de tout ce qui est demandé tout en voulant démontrer leur connaissance des programmes, des candidats ont pu présenter des séquences par trop irréalistes au risque d'ailleurs de finir par se perdre dans le nombre et l'ordre de leurs séances.

Le jury rappelle enfin l'importance pour les candidats de proposer une séquence ou une séance d'enseignement prenant en compte la pédagogie actionnelle ou de projet. Celle-ci, telle qu'elle est déployée dans les programmes de LLCER basque en première et terminale, s'inspire du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) et vise à faire de l'élève un acteur social, capable d'utiliser la langue pour agir dans des situations authentiques et variées. L'objectif est de dépasser la simple communication pour engager les élèves dans des tâches concrètes et collaboratives, qui mobilisent leurs compétences linguistiques, culturelles et créatives. Ainsi, il était attendu, que les élèves soient placés dans une démarche de projet (constitution d'un dossier personnel, réalisation d'exposés, organisation de débats, création de supports multimédias, etc.), chaque projet aboutissant à une tâche finale authentique (présentation, production écrite ou orale, animation d'un site, etc.), qui donne du sens à l'apprentissage et favorise l'autonomie.

Tous les candidats ont choisi de présenter une séquence. La consigne, toutefois, parlait bien de présenter une séance ou une séquence. Il n'est donc pas du tout interdit, et il peut même être bienvenu, de choisir, après une présentation plus sommaire de la progression de la séquence,

de centrer son exposé sur une séance en particulier à condition bien entendu de montrer comment elle s'articule avec le reste de la séquence.

Niveau de classe

Le choix de la spécialité de lycée était imposé par le sujet. Tous les candidats ont démontré une bonne connaissance des programmes, notions thématiques et axes d'études, en œuvre au lycée. Le jury rappelle aux futurs candidats l'importance de la connaissance des programmes dans la réussite de cette épreuve.

Objectifs

Le jury attend des candidats qu'ils annoncent, une fois précisé le contexte d'enseignement, des objectifs de séquence et/ou de séance. Ces objectifs sont culturels, linguistiques, littéraires, communicationnels... Dans le cadre d'un cours de langue il va de soi que la séquence/séance doit comporter des objectifs lexicaux, orthographiques, grammaticaux et phonologiques. Le jury est bien conscient de ce que la forme du dossier pousse en premier lieu à penser les aspects culturels et littéraires. L'erreur serait de s'y cantonner. Les objectifs linguistiques ont parfois pu paraître artificiellement collés à une séquence pensée essentiellement sous l'angle culturel et communicationnel.

De plus, le dossier étant destiné à des élèves de l'enseignement de spécialité, il était attendu que la séquence ou séance proposée vise à entraîner ou à guider les élèves vers l'analyse de la littérature et de la culture de l'aire linguistique concernée, vers le développement de l'esprit d'analyse et de synthèse, l'ouverture sur l'altérité, ou encore vers l'acquisition de compétences méthodologiques transférables pour la suite du parcours (préparation à la poursuite d'études ou à l'insertion professionnelle). Même si, comme mentionné ci-dessus, les candidats ont su présenter les thématiques et axes d'étude du programme de LLCER basque de la classe de première comme de terminale et ont pu proposer une œuvre intégrale du programme limitatif pour chaque niveau de classe, ces objectifs n'ont pas suffisamment été explicités, ou pris en compte, dans les propositions de mise en œuvre de la séquence ou de la séance. Une connaissance plus approfondie des programmes et de leurs attendus pourrait permettre aux candidats de dépasser la réalité du terrain dans laquelle ils évoluent auprès de leurs élèves, pour se projeter et proposer une séquence ou une séance en lien avec les attendus de la consigne.

Ordre d'étude des documents

Si le dossier a été pensé selon une certaine logique, rien n'oblige pour autant les candidats à suivre l'ordre des documents tels qu'ils sont présentés pour peu qu'ils justifient leur choix. De même, le dossier peut ne pas être utilisé dans sa totalité dans séquence ou séance présentée. Néanmoins, si le candidat décide d'écartier tel ou tel document, il se doit de justifier son choix. Il en va bien sûr de même pour tout ajout de documents. Ainsi la plupart des candidats ont écarté dans le dossier de cette année le document 4 (« Ehaze », d'Ander Lipus) de leur exploitation pédagogique et l'ont très bien justifié en signalant que cette étude sur le théâtre pouvait néanmoins aider l'enseignant à préparer sa séquence.

Activités langagières

L'ensemble des activités langagières – compréhension de l'écrit et de l'oral, expression

écrite et orale, interaction, médiation – doit être mobilisé au long de la séquence même s'il va de soi que certaines d'entre elles seront dominantes. Il allait de soi que le thème du théâtre présentait une opportunité particulière de travailler expression orale et l'interaction. Le jury s'est félicité que, pour autant, la plupart des candidats aient pris soin d'inclure les autres activités langagières dans la progression de leurs séquences.

Évaluation

Il est essentiel que les candidats envisagent différentes phases d'évaluation tout au long de leurs séquences, qu'ils les expliquent et les justifient. Cela a parfois pu manquer. Il est par ailleurs difficilement acceptable pour le jury qu'un candidat ne propose pas d'évaluation au motif qu'il n'aime pas donner de notes. Cela ne fait que démontrer une connaissance approximative du processus d'évaluation.

Connaître, de manière plus approfondie, les modalités générales d'évaluation de l'enseignement de spécialité (contrôle continu en classe de première et évaluation terminale en classe de terminal) ainsi que les principes et outils d'évaluation de cet enseignement (approche actionnelle et démarche de projet, diversités des supports et des activités, les compétences évaluées, évaluation formative et sommative), aurait pu permettre aux candidats de proposer des phases d'évaluation plus adaptées aux élèves faisant le choix de cet enseignement, sans pour autant perdre de vue la question de l'accessibilité et de la différenciation des apprentissages.

Prolongements

La présentation des prolongements possibles de la séquence est particulièrement appréciée. Elle démontre la capacité du candidat à placer sa séquence au sein d'une progression plus large.

1.6 Échange avec le jury

Les 40 minutes de présentation du dossier sont suivies d'un échange de 20 minutes avec le jury. Ce temps d'échange permet d'ouvrir une discussion sur les choix du candidat, d'approfondir tel ou tel point ou de permettre au candidat d'affiner sa réflexion. Cet échange n'a en aucun cas pour objectif de piéger le candidat ou de le pénaliser. Le jury a apprécié la capacité des candidats à remettre en question certains de leurs choix ou à explorer des pistes pédagogiques complémentaires durant ces moments de discussion.

2. Explication de texte en basque et thème oral improvisé

Durée de la préparation : 3 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure maximum,

(exposé : 30 minutes maximum ; entretien : 30 minutes maximum).

Coefficient 2.

Rapport établi par Argia Olçomendy.

2.1 Remarques générales

Le jury rappelle que cette épreuve se déroule dans la langue de l'option et se compose de 3 exercices distincts : l'explication d'un texte extrait du programme, un entretien avec le jury et un court thème oral improvisé et d'explication de faits de langue à partir d'un extrait littéraire proposé par le jury, suivi d'un bref entretien. L'ensemble de l'épreuve dure une heure, avec la répartition suivante proposée par le jury pour cette session 2025 : 30 minutes pour l'exposé du candidat, ; 15 minutes d'entretien avec le jury ; 3 minutes de préparation du court thème oral improvisé ; 2 minutes de dictée au jury ; 10 minutes d'échange avec le jury à propos des choix de traduction et des faits de langue présent dans l'extrait proposé.

Le jury se félicite d'une bonne préparation des candidats qui ont démontré une bonne connaissance de l'œuvre au programme. Leurs prestations ont mis en évidence des connaissances méthodologiques, littéraires et linguistiques adaptées. La compréhension du texte n'a pas posé de problèmes aux candidats qui ont exposé une interprétation personnelle et explicité les enjeux identifiés dans le texte à analyser. Les outils de l'analyse littéraire ont été mis à contribution, même si parfois quelques maladresses ont été relevées. Les notes allaient de 11/20 à 14/20.

Cette épreuve portait cette année sur le texte *Ithurri lekua* proposé aux 3 candidats admissibles, ainsi que sur deux extraits tirés d'œuvres de la littérature française pour la partie linguistique de l'épreuve, le thème oral improvisé et l'analyse de faits de langue. Plusieurs éléments ont été pris en compte : la qualité de langue et de l'expression, la pertinence, et l'approfondissement de la réflexion, les connaissances personnelles, la construction de l'exposé, des compétences linguistiques en phonologie, morphologie, syntaxe et discours.

2.2 L'exposé du candidat

Le texte proposé intitulé « *Ithurri lekua* » est extrait de l'œuvre au programme *Buruchkak* de Jean Etxepare (1910). Cet essai, situé au début de l'ouvrage (il s'agit du 3^{ème} essai de l'œuvre) présente de nombreux intérêts littéraires, linguistiques et sociolinguistiques qu'il convenait de mettre en évidence.

Il est attendu des candidats qu'ils soient capables de replacer précisément l'extrait proposé dans l'œuvre littéraire *Buruchkak*. Les candidats doivent aller au-delà de la paraphrase, pour démontrer la situation d'énonciation, les choix stylistiques de l'écrivain, les stratégies énonciatives, rhétoriques, narratives, poétiques, etc. Pour éviter la paraphrase et un exposé qui manque de profondeur, les candidats doivent s'appuyer sur leur connaissance de l'ensemble de l'œuvre, pour essayer de mettre en évidence des points de convergence avec d'autres textes du recueil.

Le jury rappelle que cette épreuve d'explication dans la langue de l'option ne peut en aucun cas être un exposé de connaissances déconnectées du texte à analyser, ni une analyse du texte sans connaissances personnelles. De même, l'explication ne peut pas non plus proposer

uniquement un catalogue de figures stylistiques et rhétoriques.

Introduction

Il convient d'amorcer l'introduction par une accroche et une contextualisation de l'extrait des propos qui dégagent rapidement la spécificité du sujet, en évitant de réciter le cours. L'originalité est valorisée la pertinence des apports qui est valorisée. Afin d'affiner sa démarche, le candidat doit se poser la question des connaissances indispensables en amont afin de mettre en évidence le sens de l'extrait proposé. Il ne s'agit pas de faire étalage de ses lectures alors qu'il s'agit, au contraire, de savoir les hiérarchiser et d'opérer des choix pour introduire un fragment singulier, unique dans ses enjeux et dans les rapports qu'il tisse avec l'ensemble de l'œuvre. Cette mise en perspective permet de vérifier l'absence de contre-sens mais aussi de justifier la formulation de l'axe d'étude.

La question proposée comme problématique doit contenir les mots-clés qui synthétisent l'articulation de la forme au sens. Son ancrage, son point de départ, est prioritairement formel, et doit aller de l'explicite vers l'implicite, en tenant compte de la nature de chaque support. La problématique doit être intelligible dès la première lecture.

Les sous-parties proposées par les candidats doivent proposer un découpage du texte présenté sous forme de plan qui aille au-delà de la simple description. Le jury rappelle que les candidats peuvent proposer des titres qui permettent de problématiser la lecture critique et personnelle qu'ils font de l'extrait, en mettant en tension des concepts narratologiques ou historiographiques et éviter ainsi toute paraphrase.

Il convient de situer l'ouvrage dans l'histoire littéraire basque sans pour autant développer à l'excès les références d'histoire littéraire qui viennent nourrir l'évocation de l'œuvre et de son auteur, en rappelant le contexte historique et en présentant un découpage en séquences. La problématique est fondamentale.

Développement, structure et mouvements du texte

Les candidats ont proposé un découpage cohérent et pertinent du texte, malgré des différences entre chaque prestation. Plusieurs mouvements pouvaient se dégager.

- 1) I.1-I.6 : introduction du texte, présentation de la thématique de l'emplacement de la fontaine ou lavoir dans le village, la question de l'emplacement de la source du village. Présentation de la réflexion autour du déplacement de la fontaine du village, lieu de socialisation pour les femmes, implication de l'auteur par la présence de la première personne, extension de la réflexion à tout village du Pays basque. Où se situe l'auteur ? Jean Etchepare orateur et auteur, part de l'autobiographie.
- 2) I.7- I.43 : développement d'un discours descriptif et argumentatif autour de la fontaine ou lavoir du village. La question du rapport au réel, influence du réalisme littéraire du XIXème siècle Emile Zola, Claude Bernard), présentation d'un tableau tiré de la réalité, importance du détail et de la précision, volonté de mettre en évidence une réalité à la fois physique et sociale avec la description physique des différents types de femmes fréquentant la fontaine ou le lavoir chacune correspondant à des archétypes sociétaux, telle que célibataire, la jeune fille, la mère de famille, etc.

Ecriture réaliste d'un auteur, médecin de profession, souci de restituer le réel à travers l'écriture et l'anatomie (le mollet dissimulé, les chevilles aux veines noires et noueuses qui s'opposent aux chevilles minces et lisses). Les nombreuses figures de style ont été relevées par les candidats. Par exemple, la comparaison : « *Iduri du ohantze bat, chilo harek, goroliz*

inguratua delakotz » met en évidence le caractère secret et intime de la fontaine, considérée ici tel un nid qu'on atteint à travers un chemin décrit de manière esthétique. Stratégies utilisées pour convaincre le lecteur.

- 3) I.44-I.56 : conclusion et ouverture. Il convenait de s'attarder sur l'anaphore rhétorique « *Bego han gure urñoa plazarat elharri gabe !* » présente tout au long du texte et introduite par un impératif. Cette ancienne figure rhétorique utilisée par les orateurs est un procédé de reprise qui vise à produire un effet de symétrie, d'insistance ou de renforcement.

Conclusion

Une synthèse et une ouverture éventuelle est bienvenue. Les candidats ont pu mentionner des aspects d'intertextualité et les échos entre cet extrait et d'autres textes du recueil ou encore des textes d'autres auteurs. Le statut de la femme dans la société basque ou les influences de courants littéraires ont donné lieu à des propositions intéressantes. Pour Jean Etxepare, le rapport au réel fait partie de son projet littéraire, il a la volonté de rendre la réalité physique, humaine, sociale du Pays basque.

2.3 Entretien

L'entretien est un moment important de l'épreuve, qui permet aux candidats de préciser des éléments d'analyse. En outre, le jury peut à ce moment de l'épreuve observer la capacité d'écoute des questions et la réactivité du candidat, ainsi que la qualité et la précision des réponses apportées. Les membres du jury peuvent demander aux candidats de répéter une notion, de préciser ou de reformuler une idée, d'approfondir un point ou envisager de nouvelles pistes. Le jury conseille aux candidats de prendre des notes afin de bien cerner les enjeux de la question posée et de proposer une réponse précise. Les questions peuvent être de nature variée (contexte historique, stylistique, linguistique, etc.). Le jury tient à préciser que les questions ont pour objectif de tirer le meilleur de chacune des prestations.

2.4 Court thème oral proposé par le jury

La dernière partie de l'épreuve consiste en un court exercice de thème oral et de discussion de faits de langue proposé par le jury, suivi d'un entretien. Il requiert un soin particulier dans la préparation. À l'issue de l'entretien de l'épreuve d'explication, le jury remet au candidat un court texte, tiré de la littérature française. Le candidat bénéficie de cinq minutes pour prendre connaissance du texte et proposer une traduction en langue basque et expliquer deux faits de langue soulignés. Il procède ensuite à la dictée de sa traduction aux membres du jury et à l'explication de faits de langue. Lors de l'échange avec le jury, il peut être demandé au candidat d'améliorer la traduction proposée. Lorsqu'ils prennent connaissance du texte, les candidats doivent repérer les structures grammaticales présentes dans l'extrait qui feront l'objet de choix d'une traduction. Le jury est attentif à ces points de grammaire et également au lexique choisi.

Sujet

« C'est pourquoi brutes et demoiselles se craignent et se méfient tout autant, parce qu'on n'inflige que les souffrances que l'on peut soi-même supporter, et que l'on ne craint que les souffrances qu'on n'est pas soi-même capables d'infliger ».

Bernard-Marie Koltès, *Dans la solitude des champs de coton*, 1986.

« Cependant j'étais curieux de savoir nettement à quoi elle se destinait. Elle devait comprendre que l'ayant rendue libre, je n'avais aucun droit de rien exiger d'elle, et que j'attendais au contraire qu'elle m'expliquât ses desseins. Je ne lui fis point de questions, et elle ne se hâta point de m'éclaircir ».

Antoine François Prévost, *Histoire d'une Grecque moderne*, 1990.

Cette année, les éléments soulignés ont concerné l'expression de la négation en basque et en français, la pronominalisation en français et la réflexivité et réciprocité en basque.